Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260605-2026_057-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Bazouge du Désert

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 Juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 05/06/2026
Et
Publication ou notification du : 05/06/2026

Date de la convocation : 27/05/2026

Date d'affichage : 27/05/2026

L'an 2026 et le 5 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

Présents : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : FEUILLET Stéphanie, MABILLE Claire, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, DUDOUIT Jérémy, FLEURY Paulin, MASSON David, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s avec procuration : Mme RABASTE Carine a donné procuration à Mme ROYER Angélique ; Mme Sylvie GALODÉ a donné procuration à M. CATTEAU Jocelyn ; Mme AUDGER Agnès a donné procuration à Mme FEUILLET Stéphanie

Absent(e)s : Mme HEUZÉ Marine, M. ROBERT Stéphane

A été nommé(e) secrétaire : M. CATTEAU Jocelyn

2026-057 Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, le 5 juin 2026 à 19h00

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de trois délégués et de trois suppléants, en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026. Il rappelle que les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

• Election des délégués

Monsieur le Maire présente sa liste de candidats à savoir :

- Monsieur Henri-Claude GAUTIER,
- Madame Angélique ROYER,
- Monsieur Jocelyn CATTEAU
- Madame Stéphanie FEUILLET,
- Monsieur Christophe BRAULT,
- Madame Marine HEUZÉ.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire constate qu'une seule liste de candidats a été déposée. Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats des élections

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260605-2026_057-DE

Proclamation des élus

Le Maire a proclamé élus :

Délégués titulaires :

- Monsieur Henri-Claude GAUTIER,
- Madame Angélique ROYER,
- Madame Stéphanie FEUILLET.

Délégués suppléants :

- Monsieur Jocelyn CATTEAU,
- Madame Marine HEUZÉ,
- Monsieur Christophe BRAULT.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/06/2026

Secrétaire de Séance,
CATTEAU Jocelyn

Maire,
GAUTIER Henri-Claude

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.